



## Intervention des administrateurs CGT représentant du personnel à la réunion du Conseil d'Administration de VNF du 19 décembre 2017

Notre Établissement va devoir rendre 98 ETP pour 2018 ou peut-être plus, puisque ce matin l'information est tombée la saignée sera plus douloureuse moins 111 ETP. Nous vous alertons VNF a atteint sa masse critique. L'objectif n'est-il pas d'en finir avec l'Établissement ?

Une fois de plus, Madame la Commissaire du Gouvernement va nous expliquer qu'il n'en n'est rien et que dans cette période de disette, VNF n'est pas plus maltraité que les autres services de l'État. Il n'en demeure pas moins que les représentants CGT dénoncent cette situation. Le service public a besoin d'agents pour fonctionner. La baisse des effectifs conduit aux abandons de missions à la baisse des niveaux de service, à la dégradation de conditions de travail et à la multiplication des situations de travail isolé.

Chacun peut mesurer l'état de délabrement du service public lors d'un passage aux urgences de l'hôpital, quand il recherche un bureau de poste, veut changer une carte grise etc, etc...

Les questions soumises au conseil d'administration comportent un certain nombre de projets, dans lesquels, il est prévu une cession du patrimoine foncier. Nous avons pu constater que dans tous les cas, il est prévu de céder des terrains. VNF n'étant pas propriétaire du domaine, quel est l'intérêt de VNF lors de ces cessions ?

De plus, selon nous, VNF ne peut légalement pas mettre de terrain à disposition puisque VNF n'est que gestionnaire du domaine.

Le Canal Seine Nord Europe est impacté par la régionalisation, un débat a eu lieu dans cette noble assemblée. Une de nos inquiétudes concerne, l'exploitation. Sera-t-elle assurée par VNF ?

La Cour des Comptes dans un récent rapport rappelle qu'il faut privilégier le recours aux marchés de conception-réalisation plutôt qu'aux PPP. La CGT a fait la même analyse sur le coût exorbitant de ce type de montage financier. Nous attendons le rapport de la Cour des Comptes concernant VNF avec une certaine impatience.

Concernant l'informatique, sans savoir si c'est en lien avec la sécurité informatique, aujourd'hui les agents sont confrontés à des difficultés du fait des restrictions d'accès à internet. Par exemple, pour les agents de la DT SO il n'est plus possible d'accéder au site internet de gestion hydraulique de la Montagne Noire ?

Lors de la conférence des cadres, il a été annoncé que les travaux d'investissement seraient exclusivement réservés au grand gabarit. Le petit gabarit ne sera plus l'objet d'investissements à l'avenir, sauf peut-être les opérations en cours. Dès lors comment traiter le phénomène des algues envahissantes de la DT Nord-Est. L'estimation financière de VNF s'élève à 600 000 euros par an pour enrayer la prolifération.

Fusion DT Strasbourg et DT N-E ?

La CGT s'interroge à l'objectif de la réunion à Center Parc entre la DT Nord-Est et la DT Strasbourg. Existe-t-il un projet de fusion entre les deux DT ? Et si oui à quelle échéance ?